



MISE EN SERVICE EN DÉCEMBRE 2022

- ▶ Après 3 ans de travaux réalisés en trois tranches d'Est en Ouest, la mise en service de la section La Chapelle-du-Mont-de-France a été réalisée en décembre 2022.

Lors de cette opération de mise à 2x2 voies de la RCEA, la DREAL Bourgogne Franche-Comté a procédé à la déconstruction des ponts existants et la reconstruction de nouveaux ouvrages, à la création d'un nouvel échangeur dimensionné pour la desserte de la zone d'activité des Prioles et à la construction de 800 mètres d'écrans acoustiques pour préserver le cadre de vie.

Plus de confort et de sécurité pour les usagers de la RCEA



CHIFFRES CLÉS

31 MOIS
DE TRAVAUX

51,5
MILLIONS €

4 KM
MIS À
2X2 VOIES

4 OUVRAGES
RECONSTRUITS

1 NOUVEL
ÉCHANGEUR

800 M
DE PROTECTIONS
ACOUSTIQUES

TOUTES LES INFOS

À partir de mars 2023

www.rcea-saonetloire.fr

EN BREF

UN PROJET PARTAGÉ AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Après deux années consacrées aux études techniques et environnementales ainsi qu'aux échanges avec les acteurs locaux, les travaux ont démarré début 2020 pour une durée de 3 ans.

ORGANISATION DES TRAVAUX RIGOUREUSE

Le travail préalable sur la RD41 et le dévoiement de la circulation sur celle-ci a permis une meilleure efficacité des travaux sur la RCEA et de limiter la gêne aux usagers.

PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

Une attention particulière a été apportée par les acteurs du chantier à la préservation du cadre de vie (écrans acoustiques) et à l'environnement (zones mises en défens, renaturation du Brandon et du Chalanforge).

INSERTION SOCIALE

Sur ces travaux de 4km comprenant de nombreux ouvrages et terrassements, le groupement d'entreprises a réservé un total de 9000h pour les personnes éloignées de l'emploi via la formation et l'embauche en contrat direct.

VIDÉO

Découvrez dans une vidéo pédagogique tous les enjeux de ce chantier d'envergure.



CALENDRIER

2017 - 2020

Études projet et environnementales

2020 - 2022

Travaux

2023 - 2024

Travaux de finitions, paysagers et de compensations



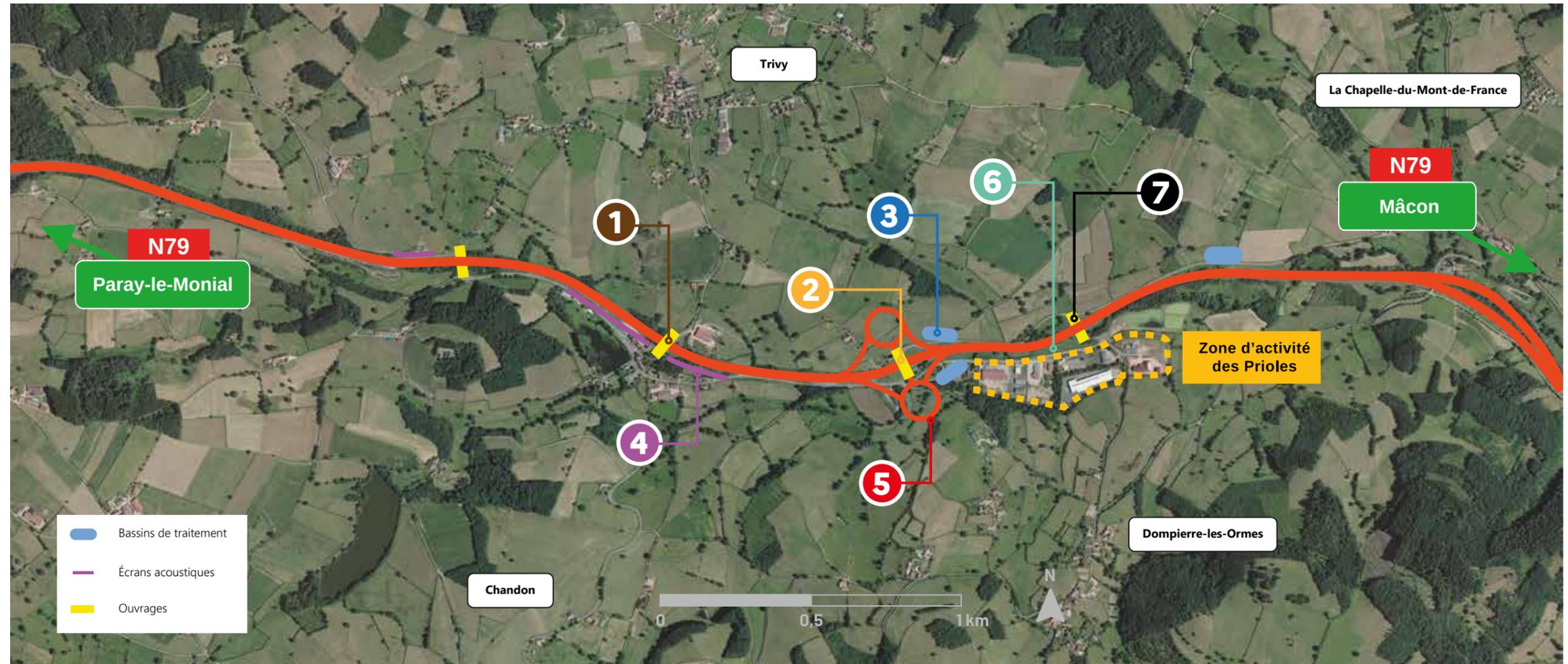
1 Nouveau pont pour faciliter les déplacements des riverains



2 Passage inférieur dimensionné pour l'accès à la zone des Prioies



3 Bassins de récupération et de traitement des eaux de pluie



4 Des équipements performants de protection acoustique



5 Un échangeur pour conforter la desserte du territoire



6 Renaturation du cours d'eau de la Noue

7 Passage faune pour la restauration des corridors écologiques

DES TRAVAUX POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le but de préserver l'environnement, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans la démarche Éviter, Réduire, Compenser (ERC). Il s'agit d'éviter les impacts sur des milieux remarquables ou de réduire ces nuisances et de compenser les impacts résiduels par la recréation des milieux concernés.



1.5 km de haies seront replantés pour recréer un environnement favorable à la faune qui vit dans cet habitat et ainsi compenser les haies impactées par l'élargissement de la RCEA.



8 km de grillages grande et petite faune seront disposés de part et d'autre de la route pour accompagner la faune vers les passages permettant la continuité écologique.



Des mares seront recréées afin de compenser l'impact du nouvel échangeur sur des mares pré-existantes qui n'ont pu être évitées.



Des aménagements en isolation de façade en lien avec les riverains concernés compléteront le dispositif de protection acoustique pour préserver le cadre de vie.



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.

Un projet co-financé par